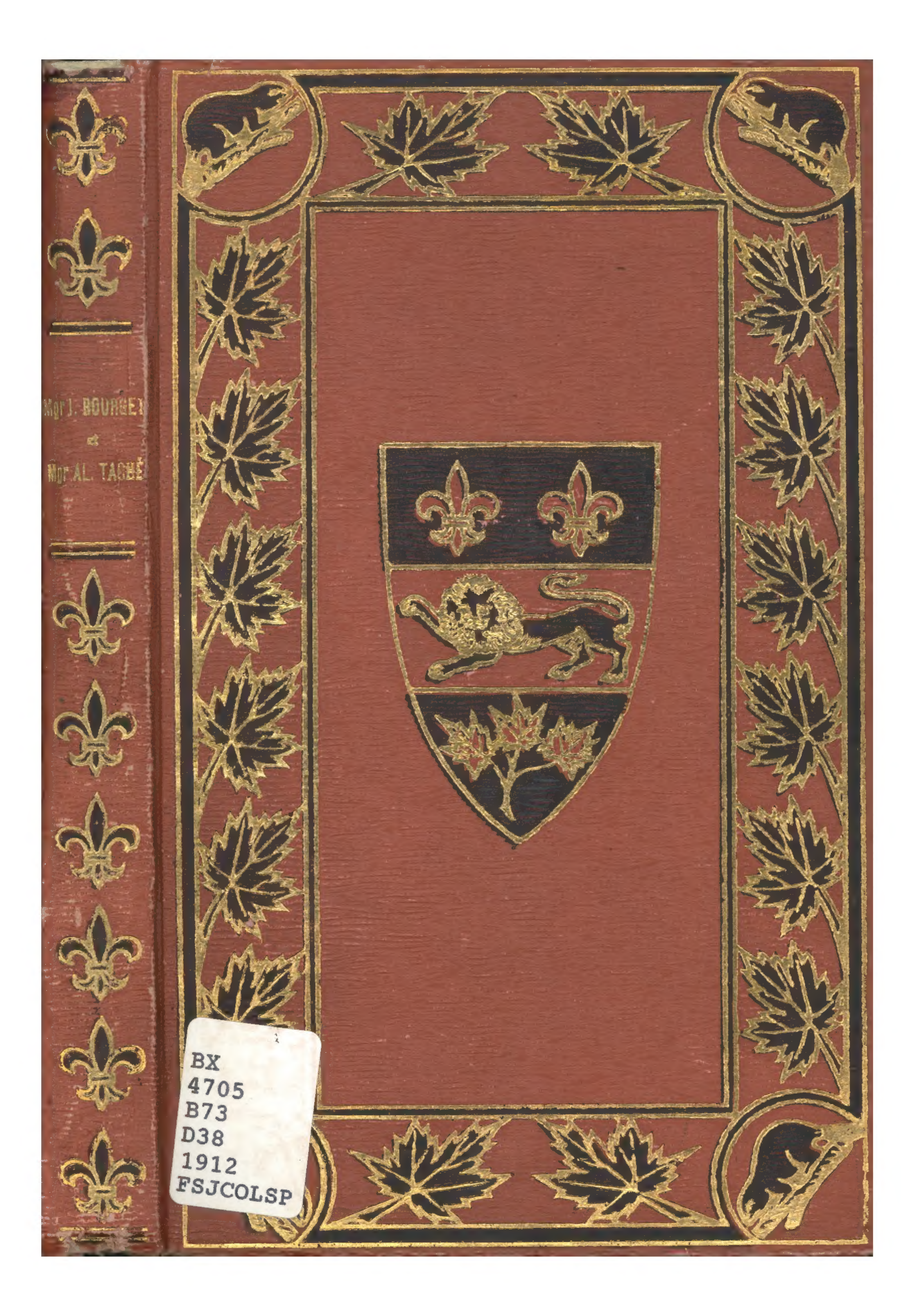

Mgr I. BOURGET
et
Mgr AL. TACHÉ

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION : MONTCALM.

N. 407 B.

Mgr IGNACE BOURGET

ET

Mgr ALEXANDRE TACHÉ.

MGR IGNACE BOURGET

ET

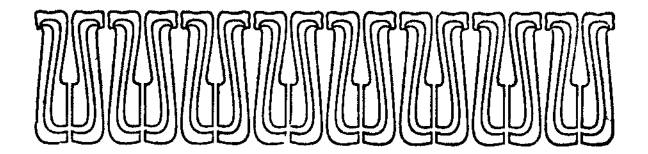
MGR ALEXANDRE TACHÉ

PAR

L. O. DAVID.



MONTRÉAL.
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE.
79, rue St-Jacques.
1912.



MGR IGNACE BOURGET.

LES cheveux blancs comme l'aube qu'il revêtait pour l'office divin ; les yeux bleu pâle, le regard doux et placide que donnent la vertu et l'habitude de la méditation ; le front haut et saillant, tous les signes de l'énergie dans le haut de la figure, et de la douceur dans la bouche, dans le sourire errant presque continuellement sur ses lèvres ; le teint frais et coloré de la jeunesse ; une figure rayonnante d'un sang riche et abondant ; une voix pénétrante, au timbre métalli-

que et monotone avec quelque chose de plaintif.

Tempérament sanguin, vif et nerveux, se traduisant par des mouvements saccadés ou par un continuel changement de position. Taille moyenne, mais assez forte ; peu de chair, mais de bons muscles, une organisation physique délicate et vigoureuse en même temps ; une attitude modeste ; une physionomie pleine de douceur, de bienveillance et de recueillement, frappant l'homme le plus indifférent et le forçant à s'incliner avec respect ; type accompli que l'artiste, pour peindre la vertu sous des traits humains, aurait pu prendre comme modèle. Combien de fois, à la vue de certains

tableaux représentant quelques-uns des hommes vénérés par l'Église, n'avons-nous pas entendu dire : « Comme ce portrait ressemble à Mgr Bourget » !

Caractère doux, aimable, affable, modeste, timide même et cependant susceptible de résolutions énergiques, capable d'entreprendre les choses les plus difficiles, les luttes les plus sérieuses : un arbre délicat aux branches chargées de fleurs et de fruits, avec des racines de chêne. Exemple frappant de la puissance du sentiment religieux.

Aimant à rire et à plaisanter, et sachant le faire avec délicatesse ; conversation enjouée, intéressante. Esprit vif et délié, formé par le tra-

vail plus que par la nature, recherchant le beau et le vrai. Imagination ardente embellissant de fleurs les douces émanations de sa foi et de sa piété. Plusieurs des mandements de Mgr Bourget resteront des œuvres remarquables où la justesse des aperçus et l'énergie du raisonnement se mêlent aux agréments du style, aux inspirations poétiques de la religion et de la patrie.

Religion et Patrie! Lorsqu'il parlait de ces deux choses sacrées, on sentait en quelque sorte les battements de son cœur. Pour elles, il était toujours prêt à faire les plus grands sacrifices.

Il se multipliait à l'infini pour remplir les devoirs innombrables que

son ministère et son zèle lui imposaient. On se demande comment, à un âge avancé déjà et malgré la maladie qui menaça si souvent de le ravir à l'affection de son diocèse, il put vaquer à tant de choses et s'occuper en même temps de questions si importantes.

Tard, bien tard dans la nuit, on voyait souvent une lumière briller à une fenêtre de l'évêché ; c'était l'évêque de Montréal qui prenait sur son sommeil les heures dont il avait besoin pour compléter ses laborieuses journées. Et cette lumière se rallumait à quatre heures du matin.

Le dernier au sommeil, le premier à la prière et au travail. Tel il était

écolier et plus tard ecclésiastique et simple prêtre, tel il fut évêque, soumis à la règle, assidu à tous les exercices de piété, poussant jusqu'au scrupule le désir de donner à chacun de ses actes le cachet de la perfection.

On connaît les œuvres de son dévouement pour le salut des âmes et de sa charité pour toutes les misères ; notre ville est remplie des communautés qu'il a fondées, des refuges bénis qu'il a ouverts à toutes les infortunes physiques et morales. On l'a vu au milieu des épidémies, au sein des hôpitaux et des prisons, dans tous les asiles consacrés à la souffrance ou au repentir, ces glorieux champs de bataille où jamais la charité catholique n'a été vaincue.

Partout il a laissé des traces ineffaçables de son passage.

Lorsque des milliers d'Irlandais, frappés d'une maladie terrible en abordant nos rivages, se tordaient dans la douleur, et répandaient autour d'eux le venin de la contagion, quelle est l'ombre bienfaisante qui plana sur les scènes lugubres dont les bords du Saint-Laurent furent alors les témoins ? Quel est le dévouement qui allégea les souffrances de ces infortunés par les consolations de la religion, et donna aux enfants de ceux qui succombèrent d'autres pères et d'autres mères ?

Ceux qui ont survécu n'oublièrent jamais cette figure qui leur apparut tant de fois, dans leur désespoir,

comme une vision céleste, un symbole d'espérance.

Des vieillards, des hommes dans la force de l'âge, mais abattus par la douleur, des femmes, des jeunes gens gravissaient tous les jours les marches de pierre de l'évêché de Montréal : ils allaient demander des consolations ou des secours à leur pasteur, le refuge des affligés.

De loin venait une mère à la figure rougie par les larmes, aux yeux creusés par l'insomnie ; son enfant était atteint d'une maladie que les médecins disaient incurable ; elle venait le porter à Monseigneur pour qu'il le guérisse. Le bon évêque l'accueillait avec bienveillance ; il comprenait ces inquiétudes ma-

ternelles et s'appliquait à les dissiper. Ces pauvres mères s'en retournaient consolées et rassurées.

Plus d'une attribua la guérison de son enfant aux prières de Mgr Bourget.

Un exemple entre mille de sa bonté, de sa charité. Un jour, Mgr Bourget fut surpris par l'un de ses prêtres, à quatre heures du matin, allumant la fournaise de l'évêché. A ce prêtre qui lui demanda avec étonnement ce qu'il faisait, il répondit qu'il avait cru devoir remplacer le chauffeur malade afin de lui permettre de se reposer, de se lever plus tard que d'habitude.

J'ai mentionné sa piété. Elle a été l'auréole de sa vie, l'arome de ses

vertus et le principe fécondant de ses œuvres. C'est à elle qu'il a dû en grande partie l'énergie qui le soutenait et lui donnait les moyens de triompher de son humilité. Il aurait succombé sous le fardeau de sa responsabilité, sans la confiance illimitée dans l'efficacité de la prière.

Il pouvait dire comme le Christ, son divin modèle : *Misereor super turbam*. J'ai pitié de la foule. Paroles sublimes que les disciples de l'Homme ne cessent de faire entendre depuis dix-neuf siècles sur les misères humaines et qui suscitent dans le monde entier des prodiges de dévouement !

Oui, il avait pitié de la foule, des

souffrances de l'humanité, et il s'évertuait à les soulager.

Lorsque, dans son immense désir de faire le bien, il avait demandé la bénédiction du Ciel sur un projet qu'il croyait avantageux au salut des âmes et à la gloire de la religion, il ne s'arrêtait plus devant aucun obstacle ; le sentiment religieux donnait alors à son énergie naturelle une force extraordinaire. Quelques-uns même s'en plaignaient et disaient que Mgr Bourget ne tenait pas suffisamment compte des exigences de notre société ou des intérêts publics et personnels qui s'opposaient à la réalisation de ses désirs. Les hommes à fortes convictions, qui parlent ou agissent sous l'empire d'un sen-

timent profond de leur responsabilité et de leur devoir, doivent être jugés avec beaucoup de respect et de réflexion. On ne tient pas toujours assez compte de la pureté des motifs et de la puissance des raisons qui les inspirent. Et il arrive souvent que les évêques, comme les hommes d'État, ne peuvent faire connaître ces motifs et ces raisons.

Mais esquissons rapidement les principaux traits de la vie qui nous occupe.

C'était en 1821. L'illustre évêque de Québec, Mgr Plessis, avait triomphé de tous les obstacles qui s'étaient opposés à l'exécution du projet qu'il poursuivait depuis longtemps pour établir l'Église du Ca-

nada sur des fondements solides et durables. Il avait obtenu la division de son vaste diocèse de Québec, et l'abbé Lartigue, prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, avait été nommé évêque auxiliaire pour Montréal, à la grande joie de la population catholique. Le nouvel évêque ayant demandé à Mgr Plessis de lui donner pour secrétaire quelqu'un qui pût l'aider dans l'exercice de ses nombreuses et délicates fonctions, l'évêque de Québec lui indiqua un jeune ecclésiastique enseignant au collège de Nicolet. « On le dit un peu scrupuleux, ajoutait Mgr Plessis, mais nul cependant ne fera mieux votre affaire ».

Ce jeune ecclésiastique était né,

le 30 octobre 1799, dans une concession de la Pointe-Lévis, connue sous le nom de « Arlaka ». La chaumière où il vit le jour est devenue célèbre Les habitants de l'endroit la montrent avec orgueil aux touristes : « C'est là qu'est né Mgr Bourget ».

Son père, Pierre Bourget, et sa mère, Thérèse Paradis, étaient à la tête d'une famille de treize enfants. Ignace était le onzième. Après avoir fréquenté la petite école Gingras, dans la paroisse de Beaumont, voisine de celle de Lévis, il était entré au séminaire de Québec où il avait fait son cours classique. Quelques-uns de ses compagnons de classe furent Mgr Magloire Blanchet, le grand-vicaire Gauvreau, l'abbé Chartier,

le juge Bédard, le docteur Bardy. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et après avoir étudié la théologie au séminaire de Québec pendant quelques années, il était passé au collège de Nicolet.

L'abbé Raimbault était alors supérieur de cette maison naissante et en même temps curé de la paroisse ; l'abbé Leprohon était directeur du collège.

La vie du jeune lévite avait été, jusque là, douce, modeste et vertueuse ; sous le toit paternel comme sous le toit du collège, il avait grandi dans les bonnes pensées, les généreuses aspirations. Sous les dehors simples et modestes de cet enfant, les directeurs du séminaire de Qué-

bec et du collège de Nicolet n'avaient pas tardé à découvrir un caractère d'élite. Ce fut aussi la manière de voir de Mgr Plessis qui se connaissait en hommes, ainsi qu'il l'avait prouvé plus d'une fois, notamment lorsqu'il prit sous sa protection le pauvre petit être qui devint le célèbre Vallières.

Lorsque le jeune Bourget partit pour Montréal, en mai 1821, il ne se doutait point qu'il devait devenir un jour le successeur de l'éminent évêque aux côtés duquel il allait travailler. Il arriva dans cette ville au milieu des nuages qui assombrirent les premières années de l'épiscopat de Mgr Lartigue. On savait couramment que de graves difficul-

tés avaient forcé l'évêque de laisser le séminaire et d'aller demander l'hospitalité aux dames de l'Hôtel-Dieu.

Donner à l'évêque une église et un évêché fut alors le mot d'ordre de la population catholique de Montréal. Les citoyens du faubourg Saint-Laurent se distinguèrent par leur zèle en cette grande entreprise.

Messieurs Denis-Benjamin Viger et Louis-Joseph Papineau firent don du terrain où a été érigée l'église actuelle de Saint-Jacques.

Les souscriptions furent généreuses, et tout alla si bien que, le 20 septembre 1825, Mgr Lartigue et son secrétaire entraient dans le premier évêché de Montréal.

Le jeune secrétaire fut d'un grand

secours pour le succès de cette œuvre ; son zèle, son activité et le dévouement avec lequel il remplissait les devoirs de son ministère, lui gagnèrent en peu de temps la confiance de son évêque et l'affection du peuple. Aussi, lorsqu'en 1836 Mgr Lartigue fut définitivement nommé évêque titulaire du diocèse de Montréal se hâta-t-il de s'adjoindre comme coadjuteur celui qui, depuis dix ans, partageait ses labeurs. Le 25 juillet 1837, le modeste enfant de Lévis était consacré évêque de Telmesse, dans la nouvelle cathédrale. Ce fut un grand jour pour le diocèse de Montréal.

Trois années plus tard, la population de Montréal se pressait dans

la même enceinte pour rendre ses derniers devoirs aux restes mortels du premier évêque de Montréal. Mgr Lartigue était mort le 19 avril 1840.

Son successeur était tout nommé d'avance. Mgr Bourget prit possession du siège épiscopal de Montréal, le 23 avril 1840. Il annonça cet événement le 3 mai suivant, dans un mandement imprégné d'humilité et du sentiment de la responsabilité immense qu'il assumait. Après avoir déploré dans des termes pleins d'amertume la mort de l'illustre défunt, il ajoutait :

» Le regret que vous cause sa mort est d'autant plus amer que vous ne pourrez, Nos Très Chers

Frères, vous consoler de cette perte immense en voyant le fardeau de l'épiscopat passer à un sujet si peu qualifié pour remplacer auprès de vous ce savant et vertueux prélat. Hélas ! que Nous sommes loin d'avoir les dispositions nécessaires pour remplir dignement les sublimes fonctions de l'apostolat ; et qu'il est à craindre que Dieu n'ait permis Notre élévation que pour Nous punir de Nos innombrables péchés et vous châtier vous-mêmes du mépris que vous auriez fait des grâces que vous avez reçues par le ministère de cet excellent pontife ».

Paroles sublimes que la religion catholique seule peut inspirer !

Le pieux évêque se mit à l'œuvre et se consacra plus que jamais à cette vie de prière et de travail à laquelle il était déjà habitué ; il laissa couler

de son cœur cette source intarissable de foi et de piété dont les eaux bienfaisantes fécondèrent durant plus d'un demi-siècle le diocèse de Montréal.

Il faudrait bien des pages pour énumérer les bienfaits, pour raconter les événements glorieux de son épiscopat. Tout ce que son ardente charité a pu lui inspirer pour détruire le vice et l'erreur, pour augmenter la foi et faciliter le salut des âmes dans son diocèse, il l'a fait. Il a fondé une quinzaine de communautés, de maisons de charité et d'éducation, et une vingtaine de sociétés, de confréries ou de pieuses congrégations. C'est à lui que nous devons, notamment, l'établissement

à Montréal de la Société de Jésus, des Pères Oblats, des Dames de la Providence, du Bon-Pasteur et de la Miséricorde, des Frères Joséphites et des Clercs Saint-Viateur, des Pères et des Sœurs de Sainte-Croix, de l'Institut des Sourds-Muets, de l'Association des Dames de la Charité, de la Société Sainte-Blandine pour les filles de service, de l'hospice Saint Joseph pour les prêtres invalides, de plusieurs salles d'asile, etc.

Il s'est associé à toutes les généreuses aspirations, à tous les dévouements tendant à développer la vocation religieuse dans son diocèse. Il eût été heureux de n'avoir qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions de prêtres, de mis-

sionnaires et de religieuses qu'il aurait voulu envoyer dans toutes les parties de l'Amérique pour y porter le flambeau de la foi.

Il a écrit trois ou quatre cents mandements et lettres pastorales dont plusieurs sont, comme nous l'avons dit, des plus remarquables. En particulier, son mandement sur les tables tournantes a reçu, même en France, les plus grands éloges pour les connaissances théologiques et philosophiques qu'il renfermait. Citons aussi ses mandements sur l'Université Laval, sur l'incendie de Montréal en 1852, sur l'épidémie de 1847, sur les orphelins irlandais immigrants, sur les infortunes de Pie IX en 1848, sur l'usure, sur l'in-

dépendance et l'inviolabilité des États pontificaux, sur le denier de saint Pierre, etc. Dans plusieurs de ces mandements, il fait appel au sentiment national de la population en faveur de la colonisation, de l'industrie et des autres choses utiles au pays. Dès 1848 il déplorait les dangers de l'émigration et suppliait les Canadiens-français de rester sur le sol de leurs pères et d'en exploiter les ressources. Toute sa vie il a ardemment combattu l'ivrognerie par la prédication et par l'établissement de sociétés de tempérance ; il a organisé contre ce vice destructeur des croisades bienfaisantes.

Il fit cinq voyages à Rome, et chaque fois il revint plus zélé et

plus attaché au trône pontifical. On comprend les jouissances que le pieux évêque dut éprouver au milieu des merveilles et des souvenirs les plus glorieux du catholicisme. Il s'efforça de rendre ses voyages utiles à son diocèse. Le Souverain Pontife se plut en effet à satisfaire tous ses pieux désirs et l'honora même d'une façon toute spéciale.

C'est dans l'un de ces voyages, en 1854, qu'il composa un ouvrage sur le *Cérémonial des Evêques, d'après les usages et traditions de l'Eglise de Rome.* Cet ouvrage lui valut des félicitations de la part du pape et des premiers personnages de la Cour romaine.

Il avait déjà écrit un traité sur ces

questions, lorsque les Pères du premier concile de Québec avaient résolu d'adapter la liturgie romaine. A son retour, en 1856, après deux années d'absence, il entreprit d'introduire dans son diocèse les rites et coutumes de cette liturgie. Le peuple, qui tenait à ses vieilles cérémonies françaises, les abandonna à regret, mais fit entendre quelques murmures. La tempête ne fut cependant pas de longue durée ; on finit par se soumettre de bonne grâce aux réformes prescrites par l'évêque, et par s'habituer au collet romain et à l'absence du crucifix sur le banc-d'œuvre.

Depuis 1852, l'épiscopat de Mgr Bourget a été marqué par des évé-

nements importants ; c'est l'époque de ses épreuves et de ses luttes.

Outre la question de la liturgie, il s'en est soulevé plusieurs autres qui ont vivement passionné l'opinion publique.

Le 8 juillet 1852, la cathédrale et le palais épiscopal, qui constituaient l'un des plus beaux édifices du Montréal d'alors, devinrent la proie de ce terrible incendie qui dévora une partie considérable de la ville.

Lorsqu'il s'agit de rebâtir la cathédrale et l'évêché, des difficultés s'élevèrent entre l'évêque et les citoyens du quartier Saint-Jacques. Il souriait assez à Mgr Bourget d'aller s'établir sur le plateau alors vacant qui faisait l'encoignure des rues

Saint-Denis et Sherbrooke où on lui offrait un magnifique emplacement. Mais n'ayant pas trouvé satisfaisants les avantages que présentait ce site en vue des projets qu'il formait au sujet de la future cathédrale, il alla se fixer au Mont-Saint-Joseph où il bâtit provisoirement une chapelle et un évêché. Il est naturel que la population canadienne-française ait vu avec peine son évêque s'éloigner d'elle ; mais le temps devait donner raison à l'évêque.

Puis est venue la fameuse question de l'Institut Canadien, qui, après avoir parcouru plusieurs phases, a atteint son point culminant dans l'affaire Guibord.

Que la minorité ait bien fait de

quitter l'Institut Canadien, c'est douteux. Elle aurait dû rester là pour réformer, et non détruire une institution nationale et pleine de souvenirs patriotiques. Mais une fois la séparation faite, une fois connu et constaté le fait que l'Institut Canadien avait des livres dangereux pour la jeunesse, celui qui avait reçu la mission et fait la promesse de veiller sur les âmes confiées à ses soins pouvait-il s'abstenir ?

A ces brûlantes questions vint se joindre celle, plus importante encore, du démembrement de la paroisse de Montréal, et qui mit l'évêque aux prises avec le gouvernement et avec le séminaire.

Croyant que, dans l'intérêt de la

population catholique, il était opportun de diviser la paroisse de Montréal, Mgr Bourget entreprit d'effectuer cette division. Or, le séminaire, qui, depuis un temps immémorial, possédait de par la loi et les autorités ecclésiastiques, le titre et les droits curiaux de la paroisse de Montréal, et qui croyait répondre suffisamment aux besoins de la population en établissant des succursales, soumit au Souverain Pontife ses objections au projet de l'évêque. Plusieurs de ces objections furent maintenues, d'autres furent écartées; il y eut des concessions de part et d'autre, et finalement intervint un décret autorisant l'érection canonique de nouvelles paroisses à la con-

dition que les curés seraient désignés par le séminaire et nommés par l'évêque.

De nouvelles difficultés surgirent au sujet de l'interprétation de ce décret. Le séminaire prétendait que le décret ne conférait aucunement à l'évêque le droit d'établir des paroisses ordinaires. Mgr Bourget procéda néanmoins à l'érection de nouvelles paroisses canoniques suivant le sens qu'il donnait au décret. Mais, lorsque les curés des nouvelles paroisses demandèrent des registres, les autorités judiciaires refusèrent de leur en donner, en alléguant que la loi ne reconnaissait pas les paroisses canoniques et que, seul, le curé de la paroisse civile pouvait tenir

des registres. Pendant ces discussions, le séminaire en appelait à Rome de la décision prise par Mgr Bourget. La législature a mis fin à ces difficultés en accordant des registres aux nouveaux curés.

En cela, comme dans tous les autres actes de sa vie, la pensée de Mgr Bourget était de soumettre complètement l'Église du Canada aux doctrines et à la discipline romaines, de faire prévaloir le principe de l'autorité ecclésiastique dans toute sa plénitude vis-à-vis des fidèles et du pouvoir civil. C'est le principe que le séminaire et l'évêque ont de concert cherché à faire triompher dans l'affaire Guibord. En vue des complications que l'avenir peut nous ré-

server, nous avons tout intérêt, pendant que nous le pouvons, à mettre à l'abri des orages l'édifice de nos libertés religieuses et nationales. Réaliser cet objet est une bonne œuvre ; mais cela doit se faire avec prudence, par les efforts réunis de l'autorité civile et religieuse. Leur division serait certainement fatale à l'une et à l'autre et deviendrait un malheur pour notre nationalité.

Les difficultés provoquées par la division des paroisses étaient à peine terminées que l'évêque de Montréal entrait dans une lutte beaucoup plus grave encore. La croisade entreprise contre le libéralisme de Cartier et de ses amis, à propos de la division des paroisses, prit des propor-

tions considérables et finit par se tourner contre le parti libéral.

Durant plusieurs années, la province de Québec fut en ébulition. On combattait les libéraux ou les réformistes en les assimilant aux libéraux d'Europe, et, de leur côté, les réformistes soutenaient qu'on les traitait injustement en leur prêtant des idées et des intentions qu'ils n'avaient point. Les autorités romaines mirent heureusement fin à ces nouvelles difficultés qui produisaient une irritation déplorable.

De toutes les questions qui agitèrent l'opinion publique, à cette époque, la plus brûlante fut celle de l'Université Laval. Mgr Bourget favorisait les vues de ceux qui vou-

laient avoir à Montréal une université indépendante. Le but était louable ; mais le séminaire et les autorités religieuses de Québec auguraient que cette division dût faire un grand dommage à l'Université Laval, et ils invoquaient les grands sacrifices qu'ils avaient faits pour cette institution patriotique.

La lutte fut longue, acerbe et violente ; l'École de Médecine de Montréal était au premier rang des combattants et déployait une énergie formidable. Les délégations se succédaient sans relâche à Rome et accablaient le Souverain Pontife de leurs réclamations et de leurs doléances.

Le résultat fut la création à Mont-

réal d'une université quasi-indépendante attachée à Laval par un fil aussi doux que léger. Rome avait rendu justice aux parties intéressées sans violer les droits acquis aux uns et aux autres.

Mgr Bourget a été aussi l'un des patrons de l'école ultramontaine et programmiste dont le but était de faire prévaloir au Canada les doctrines catholiques dans toute leur intégrité. C'était une entreprise dangereuse aux yeux de ceux qui croyaient que, dans un pays comme le nôtre, nous devons prendre garde de provoquer, sans de fortes raisons, des conflits funestes à nos intérêts religieux et nationaux. Les chefs des deux grands partis politiques,

la plupart de nos hommes publics engagés dans la politique active étaient naturellement hostiles à un mouvement qui les mettait dans une position difficile vis-à-vis de leurs collègues ou alliés anglais.

Au Canada, plus peut-être que dans aucun autre pays, la voie de la conciliation est la plus utile et la plus favorable à l'un et à l'autre pour régler les différends susceptibles de s'élever entre l'Église et l'État. Demander le plus grand bien est assurément un devoir ; mais se contenter du moindre est souvent sage et même nécessaire au point de vue religieux aussi bien qu'au point de vue national.

L'orthodoxie rigide de Mgr Bour-

get, son zèle inaltérable pour le salut des âmes et sa foi entière à la vérité catholique le portaient naturellement à vouloir, à chercher en toutes choses le triomphe absolu de cette vérité. Il s'aperçut qu'en voulant atteindre à ce but, il était obligé de heurter des sentiments respectables et de froisser des intérêts estimables, et son cœur en souffrit beaucoup.

En 1876, le mauvais état de sa santé ne lui permettant plus de donner à la direction du diocèse le soin qu'il aurait voulu lui donner, Mgr Bourget fut nommé archevêque *in partibus*, et Mgr Édouard Fabre le remplaça à la tête du diocèse.

Mgr Bourget lutta victorieusement pendant plusieurs années contre la

maladie qui avait si souvent menacé de mettre fin à sa carrière fructueuse. En 1877, n'ayant pour toute fortune que ses vêtements, il quittait l'évêché de Montréal au milieu des regrets de la population, et s'en allait pour le reste de ses jours au Sault-au-Récollet, dans la maison quasi-princière que Mgr Vinet, ancien curé de cette paroisse, avait mise à sa disposition.

« Connaissant — dit M. l'abbé Charles Beaubien dans son *Histoire du Sault-au-Récollet* — le mauvais état des finances épiscopales, Mgr Bourget ne voulut rien exiger, rien recevoir. Mais parmi les nombreuses âmes qu'il avait formées à la générosité et au sacrifice, il en sur-

git une animée du sentiment de la plus vive reconnaissance, c'était la Révérende Mère Caron, supérieure des Sœurs de la Providence ».

Sœur Caron se chargea de subvenir aux dépenses que devait entraîner la résidence de Mgr Bourget au Sault-au-Récollet, en demandant pour lui l'aumône que tant de fois il avait sollicitée pour les autres pauvres.

En partant pour le lieu de sa retraite, Mgr Bourget avait dit qu'il n'était désormais bon qu'à prier ; mais son besoin d'activité et la confiance qu'on avait dans ses lumières ne lui permirent guère de jouir du repos absolu auquel il s'était résigné. Saint-Janvier — c'est le nom qui fut

donné à la maison de Mgr Vinet — devint un lieu de pèlerinage. Prêtres et laïques y affluaient de tous côtés pour recevoir les conseils et solliciter les prières de l'hôte vénérable de ce palais champêtre, dont les vertus commençaient à répandre partout un parfum de sainteté. Les malheureux, les infirmes continuèrent de recourir à lui, et les mères de lui porter leurs enfants malades et d'espérer en son pouvoir avec la foi qui provoque les miracles.

En 1880, malgré son très grand âge, Mgr Bourget sortait de sa maison du Sault-au-Récollet pour venir au secours de l'évêché et, en allant lui-même tendre la main dans toutes les paroisses du diocèse, pour l'ai-

der à payer les dettes contractées pour construire la nouvelle cathédrale. On conçoit avec quel bonheur le clergé et les fidèles revirent leur vieil évêque que l'objet de sa dernière tournée pastorale rendait plus admirable encore que jamais. Les questions brûlantes auxquelles il fut mêlé dans les dernières années de sa vie, et les discussions parfois violentes et les divisions souvent profondes que ces questions suscitèrent parmi le clergé et les catholiques en général, ne diminuèrent cependant pas le respect et la vénération qu'ils lui portaient. Ceux même qui ne partageaient pas ses vues rendaient hommage à l'ardeur et à la sincérité de ses convictions ; et plus d'un

se demanda s'il n'était pas téméraire de combattre les opinions de Mgr Bourget. Il n'y a pas de doute que, dans le feu de la discussion, on a fait quelquefois un usage immodéré du nom et des opinions de l'évêque de Montréal. Mais il passa à travers tous ces tracas, à travers ces controverses passionnées comme le phénix traverse le feu, sans rien perdre de son prestige, intact. On en eut la preuve imposante et solennelle lorsque le glas de nos églises, en juin 1885, annonça la mort de Mgr Bourget. Le deuil fut général, les regrets et les éloges unanimes ; grands et petits, riches et pauvres vinrent se prosterner devant sa dépouille mortelle, la plupart pour le prier

plutôt que de prier pour lui. Véritablement, Mgr Bourget est mort en odeur de sainteté, aussi voulait-on, de partout, femmes, hommes, prêtres et enfants, non seulement voir une dernière fois ses traits vénérés, mais rapporter à tout prix quelque chose, un objet quelconque, un chapelet, un scapulaire, une médaille qui eût touché son corps, une relique.

La translation des restes du défunt donna lieu, du Sault-au-Récollet à l'Hôtel-Dieu de Montréal et de l'Hôtel-Dieu à Notre-Dame, à une éclatante manifestation du sentiment public. Plus de quatre cents voitures escortèrent le char funèbre depuis le Sault-au-Récollet

jusqu'à Montréal, et dans le cortège se remarquaient des centaines de prêtres et nombre d'évêques venus de toutes les parties du Canada et des États-Unis, et aussi des représentants de tous les grands corps de l'État. Le long des rues ornées de tentures et d'insignes de deuil, des masses énormes de population assistèrent au défilé de l'imposante procession avec des marques sincères de respect et de chagrin et se signèrent au passage de l'illustre dépouille. Et lorsque les bourdons et les cloches de Notre-Dame appelèrent les fidèles à ses funérailles, toute la population, à ce qu'il sembla, se mit en marche vers la vaste église ; le plus grand nombre ne pouvant

trouver place dans l'église envahie longtemps avant l'heure du service funèbre, assista de la rue à l'office des morts et s'agenouilla dans la poussière du chemin.

Le supérieur du séminaire, l'abbé Collin, eut bien raison de dire, avec l'accent de conviction intense qui marquait sa haute éloquence : « Cette assistance empressée et émue, cette pompe lugubre et ces manifestations extérieures semblent plutôt un triomphe qu'un tribut payé à la mort ».

Les oraisons funèbres prononcées par l'abbé Collin, à Notre-Dame, et par Mgr Taché, à la cathédrale, furent dignes du défunt, de l'assistance et de la réputation des deux

orateurs. Les vertus et les œuvres du défunt fournirent en effet aux orateurs, devant ce concours de peuple inouï, une source d'inspiration dont ils firent un usage admirable. A preuve cet exorde de l'oraison de l'abbé Collin :

« En présence de cette vie éteinte à laquelle se rattachent tant de souvenirs et de grandeurs, en face de la dépouille mortelle de ce pasteur, de ce pontife qui, pendant un demi-siècle, a comme tenu en ses mains les plus graves intérêts du Canada, devant cette figure inanimée qu'environne encore je ne sais quel rayonnement surnaturel, au milieu de cette assistance empressée et émue, de cette pompe lugubre et de ces manifestations extérieures qui semblent plutôt un triomphe qu'un tribut payé à la mort, on se demande

ce qui doit l'emporter dans l'âme, de l'admiration ou de la douleur, et on sent l'impuissance où l'on est de dire tout ce que renferme d'extraordinaire cette longue carrière de quatre-vingt cinq ans, cet illustre sacerdoce de soixante-deux ans, ce prodigieux épiscopat de quarante-huit ans.

» Le digne prélat, faible de corps mais doué d'une organisation intérieure peu commune, avait reçu de Dieu une puissance d'action, une force d'un ordre supérieur, qui le rendit capable des entreprises les plus diverses et les plus difficiles. *Dedit ipsi Deus fortitudinem !*

» Cette merveilleuse puissance que révéla en lui l'influence incroyable qu'il ne cessa d'exercer sur les hommes et sur les événements de son époque, il l'a conservée jusqu'au fond de sa retraite solitaire, jusqu'au dernier jour de sa vieillesse : *et usque in*

senectutem permansit illi virtus ; et il en fait encore sentir les remarquables effets après sa mort : *Permansit illi virtus !*

» C'est cette force secrète et irrésistible qui, au cri « Mgr Bourget est » mort », a soudain remué toute cette grande cité, tout ce vaste diocèse, toute cette province. C'est cette force qui a ébranlé vos cœurs, et qui, de toutes parts, de toutes conditions, de tout âge, vous a attirés, en nombre immense vers ces restes mortels et qui, en ce moment sous ces voûtes sacrées, parmi ces emblêmes de deuil, vous lient pressés, silencieux, autour de ce cercueil, dans l'attitude du respect, de la reconnaissance et de l'amour avec un indicible mélange de bonheur et d'enthousiasme : *Permansit illi virtus !*

» Cette force surhumaine élevant notre pontife, à une hauteur où le regard ne peut plus l'atteindre sans

que l'admiration vienne s'ajouter à la vénération, rehausse par là tout ce qu'il a fait, et imprime la grandeur à sa personne comme à ses actes.

» Monseigneur Bourget fut vraiment grand. Il fut grand dans ses vertus, il fut grand dans ses œuvres. Et c'est ce double caractère de grandeur que nous nous proposons de faire ressortir dans ce discours : grandeur dans les vertus, grandeur dans les œuvres.

» O pontife vénéré, ce que nous allons rapporter de vous, dans l'effusion de notre âme, sera loin de répondre à la valeur de vos mérites ; mais votre noble vie parle elle-même si haut et rayonne d'un si pur éclat que l'impression qu'elle a déjà formée depuis longtemps dans les cœurs suppléera à l'imperfection du tableau que nous essaierons de retracer ».

L'oraison prononcée par Mgr Taché est d'un ordre d'idées moins élevé, d'une inspiration moins puissante, mais elle est plus touchante, plus à la portée de tous les esprits et de tous les cœurs. En voici l'exorde :

« Nous sommes au dernier jour d'une semaine bien grosse d'émotions, non seulement pour cette riche cité, mais même pour ce vaste diocèse et pour tout notre cher Canada. Je ne suis point monté dans cette chaire pour ajouter à l'abondance de vos larmes, ni à l'intensité de vos regrets. Il faut, au contraire, m'efforcer de comprimer les sentiments qui se pressent dans mon cœur comme dans les vôtres, afin d'être en état de vous adresser quelques paroles.

» Dimanche, une nouvelle se répandit non seulement avec la viva-

cité de l'électricité, mais bien encore avec l'ardeur du sentiment le plus affectueux et le plus reconnaissant ; cette nouvelle a fait vibrer dans les cœurs les élans de l'amour et de la reconnaissance la mieux sentie. Cette nouvelle disait que Mgr Bourget était bien malade et qu'il touchait même à ses derniers moments. La surprise fut si grande que l'on se refusa pour ainsi dire à croire à la possibilité du trépas de celui qu'on aimait tant. Lundi, une autre nouvelle vint non seulement confirmer la première, mais apporter le comble à notre douleur : il était mort !

» Et depuis ce jour, toute la ville de Montréal est en émoi, le diocèse de Montréal ressent la perte immense qu'il a faite. Tout le Canada comprend que le ciel s'est enrichi aux dépens de la terre en la privant de l'un de ses plus grands citoyens.

» L'écho des voix douloureuses

que l'on entend de toutes parts retentit même au delà de notre patrie pour se répercuter jusqu'à l'étranger.

» On comprend la juste douleur qui anime tous ceux qui sont ici présents, la juste douleur qui anime le vénérable prélat qui succède à celui qui l'a précédé avec tant de gloire et de distinction. On comprend enfin que nous sommes des enfants attendris qui pleurent sur la mort d'un père qui avait toute notre tendresse et notre affection.

» Puis, jeudi, on a vu se dérouler un convoi funèbre tel que cette ville n'en avait jamais contemplé. Oui, jeudi, sur un parcours de sept milles entiers on a vu les populations se presser avec un enthousiasme recueilli, avec un sentiment tellement profond de respect, d'amour et de reconnaissance que le convoi qu'elles venaient grossir avait plutôt l'ap-

parence d'une marche triomphale qu'une procession funèbre.

» Et qui redira, mes frères, ce qui s'est passé hier dans la magnifique église Notre-Dame ? Qui redira ce concours imposant d'évêques venus de points différents et de grandes distances, pour affirmer leur respect envers celui qui, depuis de longues années était leur doyen dans l'épiscopat, envers celui qu'ils ont toujours regardé comme leur modèle ? Qui redira ce nombre si grand de prêtres qui se pressaient autour de l'autel, non pas tant, ce semble, pour prier celui qu'ils pleuraient que pour remercier Dieu des grâces si abondantes qu'ils ont reçus par son intermédiaire ? Qui redira le spectacle offert par cette foule innombrable qui, non seulement a envahi la vaste enceinte de l'église, mais qui s'est répandue sur la place publique et dans les rues avoisinantes ?

» Il serait impossible de décrire les émotions qui ont fait vibrer le cœur de cette multitude lorsqu'elle a vu le char funèbre, qui avait reçu la dépouille mortelle de Mgr Bourget, prendre non pas la route qui conduit à cette cathédrale, mais celle qui conduit à l'église où reposaient les restes de son noble et illustre prédécesseur. Là, un autre char funèbre devint le char de triomphe sur lequel on plaça ce qui reste du corps de Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal. C'est ainsi que ces deux grands prélats, qui s'étaient tant aimés pendant leur vie, furent réunis après leur mort et transportés ensemble par les rues de cette ville qui leur fut si chère et dont le bonheur fut si longtemps l'objet de leurs travaux, de leur dévouement. Quel spectacle, pour la première ville de notre Canada, que la vue de ces deux cercueils renfermant ce qu'il y a

de périssable de deux existences qui se sont consumées pour sa gloire, son agrandissement et sa sanctification !

» Ce spectacle nous rappelle tout naturellement la vision qu'un ange fit briller aux yeux du prophète Zacharie en lui montrant deux oliviers placés en un endroit élevé et environnés de lumière et de gloire. Le prophète demanda à l'ange : « Que signifient ces deux oliviers » ? Et l'envoyé céleste lui répondit : « Ce sont les deux oints de l'onction » sacrée qui assistent devant le Do- » minateur de toute la terre ». Oui, les deux prélats qu'on a vu transporter à travers les rues de cette ville hier sur des chars funèbres, peuvent être comparés aux deux oliviers du prophète ; car ils ont été les deux oints qui, les premiers, ont reçu l'onction suprême qui les a mis à la tête de ce diocèse où « ils ont assisté de-

» vant le Dominateur de toute la » terre » pour lui préparer un peuple d'adorateurs. Nous avons marché à la suite de ces deux nobles oliviers ; nous sommes groupés en ce moment autour de ces deux oints de l'onction sacrée ».

Près de vingt ans plus tard, le 24 juin 1903, une foule immense, dans laquelle on remarquait une douzaine d'évêques, des centaines de prêtres et l'élite de la société canadienne, se réunissait, en face de la cathédrale, autour d'un magnifique monument que la reconnaissance populaire élevait à la mémoire de Mgr Bourget. Des discours furent prononcés par Mgr Bégin, archevêque de Québec, par sir William Hingston, représentant la population irlandaise, par

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, et par l'honorable L.-O. Taillon, représentant la province de Québec. Il semblait qu'après le sermon prononcé par l'éloquent Père Louis Lalande à la messe solennelle qui préluda à la cérémonie du dévoilement, il restait peu de choses à dire ; cependant ces orateurs distingués montrèrent qu'il est des sujets inépuisables et des hommes dont la vie est une source de nobles inspirations. Pour faire voir l'esprit poétique et national que l'on trouve souvent dans les mandements ou les sermons de Mgr Bourget, l'archevêque d'Ottawa rappela quelques-unes des paroles qu'il prononçait un jour, pour encourager les cultivateurs à garder

leurs enfants au pays en les établissant sur des terres nouvelles.

« Quel bonheur, enfants, ce sera pour vous d'établir vos naissantes familles à la porte du foyer qui vous a vus naître, de pouvoir à votre gré visiter ce toit chéri qui garde tous vos doux souvenirs d'enfance, de participer, au retour des jours traditionnels, aux joies innocentes des fêtes domestiques avec les frères, les sœurs et les voisins amis, afin de porter, de présenter aux embrassements des grands-parents vos jeunes enfants, fruit de votre union avec des épouses vertueuses et justement chéries. O colon canadien, il est juste que la charrue laboure en temps de paix une terre que ton épée a défendue avec tant de courage et de succès pendant la guerre » !

L'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, dont la parole s'approprie

si bien à toutes les circonstances, termina ainsi cette belle démonstration :

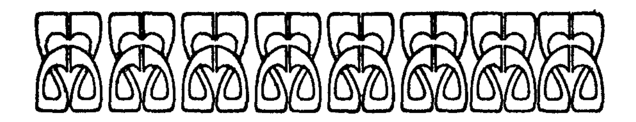
« Il sera, ce monument, dans sa majestueuse beauté, la réponse de notre foi, de notre piété filiale et de notre reconnaissance à la prière touchante de Mgr Bourget, gravée en lettres d'or sur le piédestal de son monument : « Mes enfants, gardez » le dépôt sacré des traditions : Sou- » venez-vous de mes labeurs ».

Ce monument se dresse en effet, « dans sa majestueuse beauté », en face de la cathédrale, tout près du parc Dominion, à quelques pas de la statue de John-A. Macdonald, dans un décor grandiose. Il est plein de vie, comme toutes les autres œuvres de Philippe Hébert, notre sculpteur

national. L'ensemble en est saisissant, comme l'a fait remarquer notre critique d'art, M.-J.-B. Lagacé, et les détails admirables. « C'est, ajoute M. Lagacé, une page vécue qui raconte en signes et en symboles, non seulement l'histoire du grand archevêque, mais encore l'histoire religieuse des cinquante dernières années du siècle passé ».

En effet, le ciseau de l'artiste a évoqué quelques-unes des grandes œuvres accomplies ou encouragées par Mgr Bourget, œuvres de foi, de patriotisme et de charité. Tout est beau, tout émeut dans ce monument, depuis la statue qui le domine jusqu'aux bas-reliefs qui ornent le piédestal. L'étranger le con-

temple avec admiration et rend hommage aux vertus de celui qui l'a mérité et au talent de celui qui l'a sculpté. Il fait honneur à la religion et à la patrie.



Mgr ALEXANDRE TACHÉ.

La famille Taché est l'une des plus anciennes et des plus remarquables familles du pays ; elle s'est distinguée dans les armes et la politique, dans les sciences et les lettres, par son dévouement à la religion et à la patrie.

Jean Taché, le fondateur de cette famille au Canada, arriva à Québec en 1739 et devint syndic des marchands de la ville. Il y épousa Marguerite Jollet, petite-fille du découvreur du Mississipi. C'est lui que les négociants du Canada chargèrent d'aller à la cour de France pour y

faire des représentations contre l'administration Bigot. Il faisait un commerce assez considérable pour tenir une ligne de navires entre la France et le Canada. La guerre de la conquête l'ayant ruiné, il devint notaire public sous la domination anglaise.

Charles, l'un de ses fils, s'établit à Saint-Thomas de Montmagny et eut trois fils, Charles, Jean-Baptiste, et Étienne qui devint sir Étienne-Pascal. Charles, l'aîné, après avoir servi comme capitaine dans le régiment des Voltigeurs canadiens, s'établit à Kamouraska. Il épousa Henriette Boucher de la Broquerie, arrière-petite-fille du fondateur de Boucherville et arrière-nièce de Ma-

dame d'Youville, l'illustre fondatrice des Sœurs Grises de l'Hôpital Général. De ce mariage naquirent Louis Taché, qui fut shérif de Saint-Hyacinthe, Joseph-Charles Taché, l'un de nos écrivains les plus estimés, et Alexandre-Antonin Taché qui devint archevêque de Saint-Boniface et qui fait le sujet de cette étude.

Il fut peu d'hommes plus populaires que Mgr Taché parmi les populations françaises et catholiques de l'Amérique du Nord. Et nous nous rappelons encore le sentiment d'admiration et d'attendrissement que le peuple éprouva, lorsqu'il vit le jeune Alexandre Taché renoncer au brillant avenir que le monde lui promettait, pour se consacrer à la vie

pénible des missions. Ce sentiment a été longtemps entretenu par le récit des souffrances et des travaux héroïques de l'évêque bien-aimé de la Rivière-Rouge.

Il naquit à la Rivière-du-Loup, le 23 juillet 1823. Il n'avait pas encore trois ans lorsqu'il perdit son père. Après la mort de son mari, madame Taché alla résider à Boucherville avec sa jeune famille, chez M. de la Broquerie, son père.

Madame Taché était une de ces mères admirables qui font les grands hommes et les grandes nations. Elle remarqua de bonne heure les bonnes dispositions de son fils Alexandre et s'appliqua à faire pénétrer dans son âme, avec les premières lueurs

de la raison, les vertus et les nobles sentiments qui ornaient la sienne.

A l'école comme au collège, le jeune Alexandre se fit remarquer par la douceur de son caractère, sa gaieté franche et naïve, sa vive intelligence. Le collège de Saint-Hyacinthe eut l'honneur de former cet élève destiné à de si grandes choses.

Son cours terminé, il prit l'habit ecclésiastique, passa quelques mois au grand séminaire de Montréal et au collège de Chambly, et retourna à Saint-Hyacinthe pour y enseigner les mathématiques.

Mais sa vocation religieuse l'appelait ailleurs ; il fallait un autre champ, des horizons plus vastes à son zèle apostolique. Son âme le

poussait aux grands sacrifices ; il avait la soif du salut des infidèles. C'est sous l'empire de cette irrésistible vocation qu'il entra au noviciat des Oblats, à Longueuil, et c'est là que la Providence l'attendait pour lui faire connaître sa destinée.

C'était en 1845. Le Saint-Siège venait de détacher du diocèse de Québec le territoire de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest, et de l'ériger en vicariat apostolique. Ce vicariat, devenu depuis le diocèse de Saint-Boniface, fut confié à Mgr Provencher, l'un des plus illustres et des plus dévoués missionnaires de la Rivière-Rouge.

Ce saint évêque, voulant assurer à son vicariat les services d'un ordre

religieux, avait jeté les yeux sur les Oblats, établis au Canada depuis quelques années, et le Frère Taché eut tout de suite la pensée d'offrir ses services à Mgr Provencher pour participer à l'œuvre que l'évêque assignait aux Oblats, de se consacrer à une vie de peines et de privations de toutes sortes pour convertir les sauvages de l'immense désert qu'était encore le Nord-Ouest canadien.

Mais cette pensée ne laissa pas, néanmoins, que d'effrayer d'abord le Frère Taché — et il y avait de quoi ! Il avait vingt et un ans, l'âge où les fibres qui attachent l'homme au sol natal, aux amis de son enfance, aux personnes qui l'ont aimé, sont si difficiles à briser. Il

n'avait pas encore éprouvé ces désenchantements et ces misères de la vie qui aident le sacrifice. Il n'avait connu que les joies de la famille les gâteries d'une mère adorée.

L'amour qu'il portait à sa mère fut précisément le moyen dont la Providence se servit pour le décider à accomplir le grand dessein qui fermentait en son âme. Madame Taché étant bien malade, Alexandre demanda à Dieu la guérison de sa mère en retour du sacrifice auquel il allait consentir. Ce dévouement fut sans doute agréé du ciel : madame Taché recouvra la santé et vécut encore de longues années.

On conçoit l'affection, la reconnaissance dont fut l'objet ce fils qui,

pour prolonger les jours de sa mère, se voua si généreusement à une vie de privations et de sacrifices. Aussi, jamais mère, jamais fils ne s'aimèrent d'un amour plus profond ; leur correspondance est des plus édifiantes à cet égard. A peine parti pour ses lointaines missions, le Frère Taché écrit à sa mère et lui communique toutes ses impressions. Il ne cessa de lui écrire tant qu'elle vécut.

Le 24 juin 1845, le Frère Taché partait de Montréal avec le Père Hubert pour la mission du Nord-Ouest. C'était la fête patronale des Canadiens-français, la Saint-Jean-Baptiste, un jour que l'on aurait pu dire choisi entre tous pour rendre plus amer et plus méritoire encore

le détachement du sol natal, l'adieu à la patrie. Partout, sur son passage, ses yeux humides déjà de nostalgie virent des signes d'allégresse, son cœur débordant d'émotion traversa la fête ; c'est en entendant les chants joyeux de la patrie, ces airs nationaux dont chaque note lui martelait l'âme, qu'il prit le chemin de l'exil. Que ce départ dut être déchirant !

Il écrivit lui-même les sentiments qu'il éprouva en quittant le sol de son pays :

« Nous arrivions à l'une des sources du Saint-Laurent ; nous allions laisser le grand fleuve sur les bords duquel la Providence a placé mon berceau ; sur les eaux duquel j'eus la première pensée de me faire missionnaire de la Rivière-Rouge.

Je bus de cette eau pour la dernière fois ; j'y mêlai quelques larmes et lui confiai mes pensées les plus intimes, mes sentiments les plus affectueux.

» Il me semblait que quelques gouttes de cette onde limpide, après avoir traversé la chaîne de nos grands lacs, iraient battre la plage près de laquelle une mère bien-aimée priait pour son fils, pour qu'il fût un bon oblat, un saint missionnaire.

» Je savais que, toute préoccupée du bonheur de ce fils, elle écoutait jusqu'au moindre murmure du nord-ouest, jusqu'au moindre murmure de la vague, comme pour y découvrir l'écho de sa voix demandant une prière, promettant un souvenir. J'exprime ce sentiment parce que, depuis vingt ans, le souvenir de l'émotion qu'il m'a causée me permet de mieux apprécier le généreux dévouement de ceux qui dépensent

ici leur vie pour le salut de leurs semblables.

» La hauteur des terres était comme le seuil de la porte qui nous laissait pénétrer dans notre nouveau séjour ; c'était comme la barrière qui allait se fermer derrière nous. Quand le cœur est en proie à une vive émotion, il a besoin d'un aliment plus fort. Pour calmer le mien, je lui dis de considérer tout ce qu'il y a d'inculte et de sauvage dans la nature du sol que je foulais aux pieds. Je lui dis surtout de se rappeler tout ce qu'il a de misère à soulager dans un grand nombre des habitants de ce sol. Je compris alors toute la grandeur du sacrifice imposé au missionnaire ; j'en calculai ou, du moins, j'en acceptai toutes les conséquences. Je fis à ma patrie un adieu que je croyais éternel, et je vouai à mon pays adoptif un amour et un attachement aux-

quels je ne voulais et ne veux encore donner d'autre terme que celui de ma vie. Dieu acceptera, j'espère, le sacrifice qu'il m'inspira, la prière que je lui adressai ».

Il est difficile d'exprimer de plus nobles sentiments dans un plus beau langage.

Le missionnaire arriva à Saint-Boniface le 25 août, après soixante-deux jours d'un voyage pénible. En ce temps-là, le canot d'écorce était encore le seul moyen de transport de Montréal à la Rivière-Rouge; les portages étaient longs ; il fallait souvent faire plusieurs milles à pied, à travers les bois, les marais et les rochers.

Oui, le voyage fut rude, et la

réception par Mgr Provencher, à Saint-Boniface, ne fut guère plus douce. Lorsque le Père Hubert, après s'être prosterné devant le vénérable évêque, présenta son compagnon :

« — Frère Taché sous-diacre ;

— Sous-diacre, sous-diacre, fit Mgr Provencher ; mais ce sont des prêtres qu'il nous faut !

— Je le sais, Monseigneur, reprit le Père Hubert ; mais le Frère Taché n'avait pas encore l'âge canonique pour être ordonné diacre avant de partir de Montréal... Comme le voyage a été long, il a atteint cet âge en route, et Votre Grandeur pourra l'ordonner diacre et même prêtre quand Elle le désirera.

— A la bonne heure, s'écria le prélat rassuré. Il nous est venu des ecclésiastiques qui n'étaient pas capables d'être prêtres... Ici, il faut du premier choix ».

Un instant après, jetant un regard furtif sur le sous-diacre dont la physionomie n'accusait même pas son âge, l'évêque ne put s'empêcher de penser tout haut :

« — On m'envoie des enfants. Ce sont pourtant des hommes qu'il nous faut » !

Mgr Provencher ne devait pas tarder à revenir de sa première impression et à écrire à l'évêque de Québec : « Des Taché et des Laflèche, vous pouvez m'en envoyer sans crainte ». Bientôt même, il pren-

dra ce sous-diacre, cet enfant, et lui confiera ce qui lui est plus cher que la vie, son église de Saint-Boniface et l'évangélisation du grand désert de l'Ouest.

Le premier dimanche après son arrivée à Saint-Boniface, le Frère Taché fut en effet ordonné diacre, et, le 12 octobre suivant, il était fait prêtre par Mgr Provencher et reçu dans l'ordre des Oblats par le Père Hubert.

C'était la première fois que des vœux étaient prononcés sur les bords de la Rivière-Rouge et, coïncidence digne de remarque, le jeune oblat qui les prononçait était le descendant de celui qui, le premier, arbora le drapeau de la France dans ces ré-

gions lointaines, le célèbre Varennes de La Verendrye, allié par sa mère aux La Broquerie.

Au mois de juillet de l'année suivante (1846), le Père Taché commença cette vie de voyages épuisants, d'aventures émouvantes et de dévouements sublimes que les *Annales de la Propagation de la Foi* offrent à notre édification. Il partit pour l'Ile-à-la-Crosse où le Père Thibault avait fondé une mission l'année précédente. Il avait pour compagnon cet illustre apôtre de la Rivière-Rouge, Mgr Laflèche. Les deux hardis missionnaires prirent deux mois pour faire les trois cents lieues qui séparaient l'Ile-à-la-Crosse de Saint-Boniface.

Le Père Taché n'avait encore voyagé qu'en été ; il avait beaucoup marché, sillonné bien des lacs et bien des rivières en canot d'écorce ; mais il n'avait pas encore éprouvé les rigueurs d'un voyage d'hiver dans ces régions où le froid descend facilement à 25 et à 30 degrés sous zéro. Il connut ces rigueurs. A peine arrivé à l'Ile-à-la-Crosse, il reçut l'ordre de se rendre au lac Vert pour y baptiser un vieux chef sauvage qui avait jusque là refusé de se faire chrétien et que la grâce céleste avait enfin touché, et de là il se transportait au lac Caribou, à une centaine de lieues au nord-est de l'Ile-à-la-Crosse.

Mgr Laflèche a décrit ainsi les

voyages des missionnaires de la Rivière-Rouge :

« Les préparatifs du départ sont bientôt faits. Une planche large de 40 centimètres. Je me place dessus, gardant de mon mieux l'équilibre. Quelques chiens sont attelés, et me voilà parti. Les chutes sont fréquentes, mais peu dangereuses, parce qu'on ne tombe pas de bien haut. Que le vent souffle ou que la neige tombe, on marche. Le soir, il faut dormir, et la maison se trouve partout; le premier bois que l'on rencontre est choisi pour le campement. L'un écarte un peu la neige, l'autre allume le feu; dans un instant le repas est préparé et pris de bon appétit, puis on étend sa couverture et l'on dort s'il plaît au sommeil de venir ».

En voyant cet homme passer, tout

couvert de frimas, le fouet à la main et traîné sur une planche par des chiens, au travers de la neige et de la tempête, nul aurait pu s'imaginer rencontrer l'un des jeunes gens les plus distingués du Bas-Canada d'alors ; un libre-penseur n'aurait pas cru que ce jeune homme parcourait ainsi les forêts et les plaines du Nord-Ouest dans le seul but de conquérir des âmes à Jésus-Christ. On comprend plus facilement, en effet, qu'un marchand bouleverse le monde pour trouver de l'or, qu'un guerrier traverse les mers et affronte les périls pour conquérir des empires. On ne s'arrête pas à considérer, dans le monde, ce qu'il faut de courage et de persévérance, d'héroïsme plutôt,

pour passer sa vie à instruire les sauvages dans la foi, au milieu des privations et des sacrifices qui répugnent le plus à la nature humaine, surtout lorsqu'on aurait pu jouir, à son choix, de toutes les douceurs de la vie et aspirer aux bonheurs que les hommes recherchent si avidement.

Ne peut-on pas supposer que, plus d'une fois, le dégoût a dû entrer dans l'âme du jeune missionnaire ? Lorsqu'après avoir marché tout le jour dans la bise cinglante, il n'avait, à l'étape, qu'une nourriture dont les chiens auraient à peine voulu, pour lit le sol couvert de neige, pour abri les branches dégarnies des arbres, croit-on que l'image de la

patrie et les souvenirs de la famille heureuse ne lui apparaissaient pas quelquefois avec toutes leurs séductions ?

Mgr Taché a ainsi fait des voyages de quatre et de cinq cents lieues, partie à pied, partie à la raquette ou avec des chiens. Dans un de ses voyages il a couché soixante nuits à la belle étoile. Que de fois il a parcouru des trente et quarante lieues dans le seul espoir de convertir un malheureux sauvage, de sauver une âme, au péril de sa vie, malgré tous les dangers, même des menaces de mort. Mais quelque farouche et grossier qu'il soit, l'être humain ne peut se défendre d'admirer le courage et le dévouement poussé à ce

degré d'héroïsme ; bien rarement la cabane du sauvage restait fermée devant la robe noire du voyageur ; le tomahawk s'inclinait devant le crucifix, et l'infidèle, vaincu par la grâce, confessait que la robe noire était envoyée par le Grand-Esprit.

Il faudrait des volumes pour dire tout ce que Mgr Taché a fait dans le Nord-ouest, pour dénombrer ses actes de vertu et de dévouement. Il n'y a pas un arbre de ces solitudes, pourrait-on dire, pas un petit ruisseau qui n'ait été témoin de quelque grande action de l'apôtre de la Rivière-Rouge. Mais comment rendre justice à une vie dont chaque instant a été marqué par un sacrifice ? Si l'on transmet à la postérité le nom

du soldat qui, dans l'enivrement de la bataille, s'est exposé à la mort pour sauver son général, que dire de celui qui, pour sauver des âmes, s'expose résolûment et chaque jour au même danger, sans aucun espoir de récompense humaine ? D'ailleurs, il est quelque chose qui l'emporte, à notre point de vue, sur ces actions brillantes qui sont le prix de la gloire ; c'est une vie consacrée à s'humilier, à endurer toute espèce de souffrances physiques et morales, c'est le sacrifice obscur et continu, sans trève ni repos, l'immolation de soi-même passée à l'état d'habitude.

Le prêtre-missionnaire occupe une large et glorieuse place dans l'histoire de notre pays. Il a été l'ange

gardien de la Nouvelle-France à son berceau, le compagnon, l'ami de nos pères dans leurs courses à travers le continent américain, dans leurs luttes contre la barbarie, leur consolateur dans leurs épreuves et leurs souffrances. Il était à côté d'eux lorsqu'ils tombaient sur les champs de bataille et mouraient pour la France. Pour faire connaître et adorer le Christ, il bravait les tortures et expirait en bénissant ses bourreaux. Pionnier de la foi et de la civilisation dans l'Amérique du Nord, on trouve partout l'empreinte de ses pas et les fruits de son saint labeur.

Mgr Taché était de cette trempe ; il a été le continuateur des premiers

missionnaires dont s'honore le Canada.

Ses vertus et ses bonnes œuvres l'avaient rendu aussi populaire sur les rives du Saint-Laurent que sur les bords de la Rivière-Rouge, et ses supérieurs n'avaient point tardé à s'en apercevoir. Aussi lorsque Mgr Laflèche, à cause de ses infirmités, refusa le poste de coadjuteur auprès de Mgr Provencher, en 1850, le vénérable évêque de Saint-Boniface s'adressa au Père Taché. Il n'avait que vingt-six ans et il ne croyait pas qu'on pût sérieusement l'appeler à l'épiscopat. Mais, en arrivant à la Rivière-Rouge, il comprit que la chose était sérieuse. Il y trouva en effet une lettre du fondateur de la

Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, de Mgr de Mazenod lui-même, qui lui commandait de se rendre à Merseille. Il obtempéra à l'ordre de son supérieur suprême, sans cependant croire ce qu'il attendait de lui ; et malgré ses hésitations, malgré toutes ses objections, il fut sacré évêque dans la cathédrale de Viviers, le 23 novembre 1851, des propres mains de Mgr de Mazenod, assisté de Mgr Guibert alors archevêque de Paris.

Ce que pensa le Père Taché de son élévation à l'épiscopat, il le dit lui-même dans ses *Vingt années de missions :*

« Le nouvel élu avait malheureusement assez de vanité pour être flatté

du choix qu'on avait fait de lui. Malgré cette faiblesse et pour des motifs d'un ordre plus élevé, il avait toujours désiré se conformer aux vues et aux desseins de ses supérieurs qui lui donnaient une marque non équivoque de leur estime et de leur confiance ; un sentiment qui vaut mieux qu'une sotte vanité lui causa une satisfaction véritable.

» Mais ce n'est pas tout. L'élection à l'épiscopat n'éteint pas jusqu'aux dernières lueurs de la raison. Nonobstant sa vanité, nonobstant même une certaine et noble complaisance, il restait au nouvel élu assez de sens pour croire que le poids de l'épiscopat, si lourd de sa nature, est vraiment un fardeau écrasant pour des épaules et une tête de vingt-sept ans. Il avait travaillé assez consciencieusement pour savoir que les devoirs sont une charge, et que c'est se torturer soi-même que d'ac-

cepter une plus grande responsabilité.

» Que pensaient les autres ? Ceux qui ne connaissent pas nos missions, qui ignorent la grandeur et la nature des courses que doit faire ici le premier pasteur, durent hausser les épaules en voyant que l'on choisissait un tout jeune prêtre pour en faire un prince de l'Église. Eût-on même dit que c'était une sottise que nous ne nous en étonnerions pas ».

Après son sacre, Mgr Taché alla à Rome ; il trouva, auprès du Souverain Pontife et sur les tombeaux des martyrs, la force dont il avait besoin pour accomplir ses destinées. Il partit de Rome, en février 1852, pour le siège lointain de son épiscopat, et s'arrêta quelque temps au Canada où les plus vives sympathies

lui furent prodiguées. On ne pouvait se lasser de voir et d'entendre le jeune et populaire évêque de la Rivière-Rouge ; on le regardait avec un sentiment d'admiration et d'orgueil national ; on aurait voulu l'empêcher de repartir et le garder. Il lui fallut faire un effort pour s'arracher aux affections qui le rattachaient au sol natal.

Il repartit en mai, passa quelques jours à Saint-Boniface auprès de Mgr Provencher, et arriva enfin au siège de sa mission, à l'Ile-à-la-Crosse le 10 septembre. La joie fut grande parmi les sauvages lorsqu'ils virent revenir parmi eux, avec la croix d'or des évêques, leur bien-aimé Père Taché.

Dès son retour au Nord-ouest, Mgr Taché se remit à l'œuvre et s'occupa immédiatement d'agrandir le royaume de Jésus-Christ en jetant les fondements de nouvelles paroisses. Loin d'adoucir son sort, son élévation à la dignité épiscopale ne fit qu'augmenter son zèle et redoubler ses fatigues. Il se multiplia pour se trouver partout, pour porter aux extrémités du Nord-ouest le flambeau de la foi. A son appel, d'autres missionnaires et des religieuses allèrent partager ses travaux et participer à sa sainte mission. On a vu, sous le souffle de son dévouement, surgir des écoles, des collèges et des couvents dans ces immensités jusque là livrées à la bar-

barie ; et presque en chaque petit village, le clocher d'une église catholique fait voir que le nom de Dieu y est honoré aujourd'hui.

En 1872 l'immense diocèse de Saint-Boniface était démembré ; Mgr Taché devenait archevêque, et Mgr Grandin était sacré évêque du nouveau diocèse de Saint-Albert.

L'œuvre de Mgr Taché à la Rivière-Rouge n'est pas seulement religieuse ; elle est de plus éminemment nationale. Fidèle aux traditions de ses ancêtres, il a toujours mené de front le triomphe de l'Évangile et la gloire de sa patrie. Grouper dans le Nord-ouest canadien un peuple français et catholique et en faire l'avant-garde de la natio-

nalité canadienne-française dans l'Amérique du Nord fut le but des efforts de Mgr Taché, l'objet de toutes ses pensées.

Il s'est attaché au sort de ce pauvre petit peuple de la Rivière-Rouge, il s'est appliqué à relever son intelligence, à ennoblir ses sentiments par le culte de la religion et de la patrie.

On peut se faire une idée des angoisses de Mgr Taché lorsqu'il vit l'orage sur le point de fondre sur la colonie de Manitoba et menacer de détruire le fruit de vingt années de travail et de sacrifice.

La vente des Territoires du Nord-ouest par la Compagnie de la Baie d'Hudson au Gouvernement Canadien et les procédés arbitraires et

injustes des officiers de ce Gouvernement avaient produit une irritation profonde au sein de la population métise. Un Gouvernement provisoire avait même été organisé ; Louis Riel en avait été nommé président et Ambroise Lépine commandant militaire.

Mgr Taché voulut conjurer l'orage et vint au Canada pour exposer aux autorités les griefs des Métis et engager le gouvernement à ne pas les exaspérer en changeant, sans les consulter, leur situation politique. Malheureusement on sut fort peu apprécier les motifs patriotiques de cette démarche de Mgr Taché, et l'on ne tint pas compte de ses sages conseils. A quelque temps de là, Mgr Taché partit pour prendre part

au concile œcuménique qui allait s'ouvrir à Rome, et M. McDougall, nommé lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-ouest se mit en route pour la Rivière-Rouge.

On sait ce qui arriva. Les Métis indignés ne voulant point se laisser imposer un gouvernement dont ils redoutaient les projets forcèrent M. McDougall et sa suite de rebrousser chemin. Les ministres canadiens comprirent, mais trop tard, qu'il aurait été plus sage d'écouter les conseils de l'évêque du Nord-ouest. Effrayés de l'attitude énergique des Métis, les ministres s'adressèrent finalement à Mgr Taché et lui demandèrent de venir à leur secours pour conjurer les troubles.

Oubliant les justes susceptibilités qu'il aurait pu faire valoir, Mgr Taché quitta le concile et revint au Canada. Après de nombreuses entrevues avec Sir John A. Macdonald, sir George-Étienne Cartier et d'autres membres du gouvernement, il partit pour la Rivière-Rouge, chargé de promettre aux Métis que, s'ils déposaient les armes, il serait fait droit à leurs demandes, et une amnistie entière serait accordée à tous ceux qui auraient pris part à l'insurrection.

Toujours dociles à la voix de leur évêque et croyant à sa parole comme à celle de Dieu lui-même, les Métis mirent bas les armes et laissèrent les troupes anglaises et canadiennes

prendre possession du fort Garry.

Inutile de dire combien Mgr Taché fut sensible à la violation des promesses dont il s'était jusqu'à un certain point porté garant, combien il ressentit douloureusement les justes mécontentements des habitants de la Rivière-Rouge.

Au fait, il s'est trouvé dans une des positions les plus difficiles que l'on puisse imaginer, comme il le confessera lui-même. Obligé de concilier ses sympathies pour une population dont il était le protecteur avec les exigences politiques et ses devoirs envers un gouvernement qu'il estìmait, il ne lui a pas été possible de satisfaire tout le monde. Mais s'il a péché, c'est par excès de confiance

dans les promesses du gouvernement, dans la parole d'hommes dont il ne pouvait soupçonner la bonne foi.

Comment aurait-il pu mettre en doute la sincérité de sir John-A. Macdonald et de sir Georges-Étienne Cartier lorsqu'ils affirmaient que « *c'était l'intention de Sa Majesté d'accorder l'amnistie et qu'ils se chargeraient eux-mêmes de la faire proclamer, que cette amnistie serait de fait proclamée après la passation de l'acte de Manitoba* » ? Comment aurait-il pu penser que sir Georges-Étienne avait l'intention de le tromper lorsqu'il lui disait à lui-même, le ou vers le 15 juillet 1870, que « *l'amnistie avait été promise et qu'elle ne pouvait tarder à être promulguée* » ?

Lorsque Louis Riel, l'instigateur et le chef de l'insurrection métise de 1870, et son premier lieutenant Ambroise Lépine, arrêtés pour crime de trahison, réclamèrent l'accomplissement des promesses ministérielles, Mgr Taché fit tout ce qu'il put pour répondre à leur appel et justifier leur confiance dans ces promesses. Mais Cartier mourut avant d'avoir fait ce que l'honneur et la foi jurée exigeaient, et Macdonald ne voulut rien admettre. Tout ce que les chefs métis purent obtenir du gouvernement Mackenzie qui prit les rênes du pouvoir en 1873, fut une amnistie partielle en vertu de laquelle Ambroise Lépine avait à choisir entre 18 mois de prison au 5 ans

d'exil et Louis Riel était banni pour 5 ans.

Poursuivi, traqué comme une bête fauve, Riel dit un jour à des amis : « Si jamais on force encore les Métis à prendre les armes, ils se méfieront cette fois des promesses qu'on pourra leur faire, et ils sauront prendre les moyens de se protéger eux-mêmes ».

Aussi, lorsque ces pauvres Métis, de nouveau poussés à bout par des mauvais traitements et des injustices insupportables, se décidèrent, en 1884, à défendre par la force leurs droits méconnus et leurs propriétés menacées, n'écoutèrent-ils les conseils de personne. Riel, pour les soustraire à l'influence de leurs prê-

tres, leur prêcha une religion nouvelle, et il décida les sauvages à lever la hache de guerre.

On connait les tristes événements et les résultats lamentables de cette nouvelle insurrection de 1884, les massacres commis par les sauvages, la défaite sanglante des insurgés à Batoche, l'arrestation, le procès, enfin l'exécution de Riel.

Ces malheurs mirent au cœur de Mgr Taché une blessure qui ne devait pas se refermer. Dans une brochure exposant *La Situation*, il a lui-même exprimé les sentiments qu'il éprouva :

« Il me serait bien impossible d'exprimer les douloureuses émotions, les cruelles angoisses, les regrets

amers que j'ai éprouvés depuis un an. Obligé par ma position de maintenir un calme apparent que tout bannissait de ma pensée, gardant le silence lorsqu'il y aurait eu tant à dire, confiant dans un remède qui aurait peut-être eu son efficacité, mais qu'il m'était impossible d'appliquer, acceptant sans hésitation les imprescriptibles exigences du devoir et ne pouvant et ne voulant chasser de mon cœur les affectueuses sympathies de toute ma vie, craignant à chaque instant des complications dont les autorités elles-mêmes ne paraissaient pas se préoccuper, qui ont été à deux doigts de se produire et qui auraient entraîné le pays tout entier dans une ruine complète, ignorant les moyens matériels qui pouvaient être mis à contribution (et c'était la clef de la situation, puisque quelques centaines de carabines et quelques milliers de cartouches pou-

vaient consommer notre ruine), je le répète, j'ai souffert plus que je ne puis le dire. Non, le public ne saura jamais ce que j'ai enduré, ni quelles appréhensions j'ai eues ».

Mgr Taché publia cette brochure dans le but de faire connaître la vérité sur les troubles du Nord-ouest, pour protester contre des accusations malveillantes et des insinuations malicieuses, pour faire entendre le langage de la justice et de la miséricorde. Il y signale les injustices et les mauvais traitements qui ont poussé les Métis à la révolte, déplore l'exécution de Riel qu'il tient pour irresponsable de ses actes, et se plaint des préjugés d'une partie importante de la population anglaise :

« Nos compatriotes d'origine anglaise, écrit-il, qui agissent et écrivent souvent comme si nous n'étions pas capables de ressentir les affronts qu'on veut nous infliger, nous reprochent notre origine française. Or, cette origine française est assez noble pour que ceux qui ne la partagent pas dussent la respecter. Nous pouvons nous consoler à la pensée que ceux qui nous vilipendent tant ne nous connaissent point. Forçons ceux-là mêmes qui ne parlent pas notre langue — malheureusement pour eux et pour nous, ils sont trop nombreux ! — forçons-les à étudier l'histoire du Canada, non seulement l'époque héroïque du régime français, mais aussi l'époque postérieure à la conquête. Notre histoire est toute enrichie de faits honorables pour nous ; aucun Anglais de bon sens ne peut étudier cette histoire sans voir se dissiper au moins une

partie des préjugés que lui et les siens caressent avec complaisance ».

Puis, s'adressant à ses compatriotes, les Canadiens-français :

« Avant de prendre congé de vous, encore un mot qui, bien sûr, ira à vos sympathies comme aux miennes. Sans doute qu'il ne nous est pas possible de rendre la vie aux morts ; mais il peut être possible de rendre la liberté aux prisonniers. Demandons grâce pour tous les prisonniers politiques, pour tous les Métis que l'insurrection a conduits au pénitencier, à la prison ou à l'exil. Demandons grâce pour les pauvres sauvages qui ont pris part à ce mouvement insurrectionnel, sans tremper leurs mains dans le sang des victimes du meurtre ou de l'assassinat. Je crois pouvoir assurer que cet acte de clémence, au lieu de provoquer des divergences d'opinion, rencon-

trera l'assentiment des hommes raisonnables de toutes les nationalités et de toutes les croyances ».

Il n'y a pas de doute que les remontrances et les prières de Mgr Taché contribuèrent grandement à adoucir le sort de ces Métis et de ces sauvages.

L'insurrection métise du Nord-ouest et l'abolition des écoles séparées dans le Manitoba furent les deux plus cruelles épreuves de sa vie. Après tous ses efforts et tous ses sacrifices pour continuer l'œuvre de Mgr Provencher et des premiers missionnaires, après avoir réussi à établir dans le Nord-ouest des écoles françaises et catholiques, on peut se faire une idée de la douleur qui

l'accabla lorsque le parlement du Manitoba adopta, en 1890, une loi abolissant l'usage de la langue française *dans les playdoyers et procédures des Cours de justice* de la province du Manitoba, décrétant que les actes adoptés par la législature manitobaine ne seraient imprimés et publiés que dans la langue anglaise, et supprimant les écoles catholiques dans le territoire de la province.

Mgr Taché avait remué ciel et terre pour empêcher la consommation de cette injustice flagrante ; il s'était adressé aux membres du gouvernement du Canada, comme à ceux du gouvernement manitobain ; il avait publié dans les journaux français et anglais un véhément

mémoire dans lequel il invoquait les lois constitutionnelles du Canada et du Manitoba, les négociations qui avaient eu lieu en 1870 et les déclarations et promesses faites par les membres du gouvernement canadien aux représentants des Métis. Pendant quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, il plaida la cause des écoles catholiques et de la langue française avec un zèle, une activité, une vigueur d'argumentation et une logique admirables. Les lois constitutionnelles du Canada lui offraient trois recours contre les ordonnances néfastes : requête en désaveu de la législation manitobaine par le Parlement fédéral, remédiation par les tribunaux, appel au Gouverneur-en-

conseil. Il est certain que le remède le plus efficace eût été le désaveu ; aussi a-t-on reproché à Mgr Taché d'avoir trop tôt renoncé à le requérir, pour accepter le recours aux tribunaux suggéré par le gouvernement Macdonald.

Il repoussa cette accusation en disant que le désaveu par le Parlement fédéral était impopulaire, tant parmi les libéraux que parmi les conservateurs, et que le Parlement fédéral avait unanimement adopté une résolution aux termes de laquelle l'Exécutif ne devait pas désavouer une loi scolaire provinciale avant jugement des tribunaux. Le 5 mai 1890, Mgr Taché écrivait à un ami de Trois-Rivières : « Les lois les plus

odieuses et les plus inconstitutionnelles ont été passées contre nous, et, à Ottawa, l'on n'a pas l'air de s'en occuper, ni de désirer y porter remède ». Mais Dom Benoit, l'auteur d'un ouvrage considérable sur la vie et les œuvres de Mgr Taché au Nord-ouest exprime l'opinion que l'archevêque de Saint-Boniface craignait d'irriter les ministres conservateurs et de donner inutilement des armes aux libéraux à la veille des élections générales. Il croyait aussi la cause des catholiques du Nord-ouest si bonne et si forte qu'il avait toute confiance dans l'arrêt des tribunaux. Mais son espoir fut malheureusement déçu. Le Conseil privé décida que la loi adoptée par le Par-

lement du Manitoba n'était pas inconstitutionnelle, et les catholiques du Nord-ouest furent déboutés des fins de leur action.

Mgr Taché fut extrêmement affecté de cette décision du Conseil privé. Lorsqu'il la communiqua à ses amis, à l'évêché de Saint-Boniface, c'est à peine s'il pouvait parler tant l'émotion l'étreignait. Mais il reprit vite courage et résolut de recourir au troisième moyen que lui offrait la constitution et d'en appeler au Gouverneur-en-conseil. Mais le travail, les démarches épuisantes et aussi le chagrin avaient aggravé le mal dont il se plaignait depuis quelques années et qui devait le mener au tombeau avant qu'il pût connaître

les résultats de cet appel suprême. D'ailleurs, les résultats de cet appel devaient livrer de nouveau cette grave question au jeu des partis politiques, aux passions nationales et religieuses.

La maladie de Mgr Taché fut longue et cruelle ; mais les souffrances qui marquèrent sa fin ne l'empêchèrent point de travailler jusqu'au dernier moment, et même de préparer les fêtes qui devaient avoir lieu, le 21 juin 1894, pour célébrer le cinquantenaire de l'arrivée des Sœurs Grises à la Rivière-Rouge. C'est lui qui devait prononcer le sermon de circonstance. Mais ce devait être là son dernier effort et son dernier jour. Il mourait en

effet le lendemain, 22 juin 1894, à l'âge de 71 ans.

Prélats et hommes d'État, protestants et catholiques s'inclinèrent devant cette tombe ; tout le pays n'eut qu'une voix pour célébrer les vertus et les exemples de ce mort.

***

Pour compléter cette étude, qu'on veuille bien permettre à l'auteur de rapporter la silhouette qu'il traçait de Mgr Taché, en 1876.

***

Mgr Taché n'est pas grand de taille, mais il a toutes les apparences de la vigueur et de la santé. Il a pris de l'embonpoint en vieillissant,

et l'on ne dirait pas, à le voir, qu'il a supporté tant de fatigues, qu'il n'a souvent subsisté que de pémican, qu'il a souffert du froid, de la soif et de la faim. Son regard est doux, sa figure animée et agréable.

Sa conversation est convaincante, spirituelle et parfois piquante. Il a l'esprit vif et pénétrant, l'âme enthousiaste de tout ce qui est beau et bon. Par un heureux privilège, il joint à l'imagination et à la sensibilité du poète l'esprit subtil du savant, un talent prononcé pour les sciences positives ; il est toujours un peu resté le maître de mathématiques qu'il fut au collège de Saint-Hyacinthe. Si, sans gratter beaucoup, on trouve le poète dans ses

Vingt années de missions, on trouve également le savant dans le livre qu'il a composé pour faire connaître les ressources du Nord-ouest.

On a critiqué ce livre. On a voulu faire croire que Mgr Taché l'avait écrit avec l'arrière-pensée d'empêcher l'annexion de ce territoire à la Confédération en diminuant la haute idée que l'on s'en faisait. L'auteur n'a cependant eu d'autre tort que celui de dire la vérité, de faire une peinture exacte de ces territoires à une époque où les gelées, les sauterelles et autres sérieux obstacles inspiraient des appréhensions au sujet de leur développement agricole.

Dans ses *Vingt années de missions*,

Mgr Taché a écrit l'histoire des missions du Nord-ouest. Il y règne, depuis le commencement jusqu'à la fin, un enjouement et une bonhomie qu'on est surpris de rencontrer dans un pareil ouvrage.

Son *Esquisse du Nord-ouest* est l'ouvrage le plus complet qui ait été publié sur les ressources de la région de la Rivière-Rouge, la nature de ses produits et les diverses races d'hommes et espèces d'animaux qui y vivent.

Comme ses écrits, les discours et les sermons de Mgr Taché se distinguent par l'abondance des pensées, par une simplicité et une facilité d'expression qui ressemblent parfois à de la négligence. Il parle sans

effort et sans prétention, d'une voix égale et d'un ton peu varié ; mais sa parole remue néanmoins les âmes et les esprits, car elle est forte, solide, onctueuse et colorée, elle porte l'accent de la conviction et coule d'une source intarissable.

Il vint plusieurs fois au Canada demander des secours pour l'œuvre de la Propagation de la Foi et pour les établissements d'éducation et de charité fondés par lui, et, chaque fois, il s'en retourna les mains pleines. Notre population aimait le voir et l'entendre, admirait son courage, son zèle apostolique, son patriotisme ardent, son renoncement au monde, son dévouement et sa tendresse pour sa mère. L'imagination

populaire entourait sa figure de l'auréole qu'elle se plait à mettre au front des héros et des martyrs. Aussi, lorsque, de sa voix émue, avec l'éloquence saisissante qui le caractérisait, il faisait le récit émouvant de ses travaux et de ses voyages pénibles et aventureux pour la conversion des sauvages et l'établissement d'un peuple catholique et français dans le Nord-ouest, et qu'il demandait qu'on l'aidât à continuer son œuvre, les larmes coulaient de tous les yeux et les bourses s'ouvraient presque d'elles-mêmes.

Il alla aussi en France et prêcha dans plusieurs églises en faveur de ses missions lointaines. Partout sa parole était admirée, partout les

fidèles répondaient généreusement à ses touchants appels.

J'ai parlé de sa charité ; elle était inépuisable. Dom Benoit en donne de nombreux exemples. En voici quelques-uns :

« Tous ceux qui souffraient, excitaient sa compassion. Si, en hiver, il rencontrait une vieille femme transie de froid, il la faisait monter dans sa voiture, l'enveloppait avec soin et allait descendre à la porte de sa cabane. Une pauvre sauvagesse, objet un jour de cette faveur, s'en allait disant partout : « Ce n'est pas la dame du Gouverneur qui peut, comme moi, embarquer dans la voiture de Monseigneur et être conduite chez elle par ce grand personnage ».

» Monseigneur donnait toujours, dans son propre palais, l'hospitalité à quelques vieillards infirmes et dé-

laissés, auxquels il portait un grand intérêt. Il les visitait souvent et leur portait son propre dessert, ou bien du tabac, des pipes, etc. Qu'on juge du bonheur de ces heureux pauvres ! Durant leurs maladies, il multipliait ses visites.

» Une femme, rongée à la figure par un cancer hideux et infect, était la pénitente préférée du grand évêque, qui l'admettait dans ses appartements avec une bonté touchante. Comme elle demeurait assez loin de l'église, le prélat lui dit de venir coucher à l'évêché quand elle devait s'approcher des sacrements. Or, un jour d'hiver, elle se présente pour passer la nuit à l'évêché. On lui dit qu'on n'avait pas de couverture à lui donner pour son lit, et on l'invita à aller en chercher une dans une maison voisine. Mais elle savait que tout le monde croyait son mal contagieux et répugnait à lui prêter

des objets ou à lui donner l'hospitalité. Elle se résolut donc à retourner chez elle. Comme elle s'en allait, elle rencontra le bon prélat qui lui demanda où elle portait ainsi ses pas. La malade lui raconta son aventure. « Venez, lui dit ce » tendre père tout ému ; je vous » trouverai bien une couverture ». Il monta dans sa chambre, prit une couverture qui était sur son lit et la rapporta à la vieille femme, en lui disant : « Voici qui est chaud, vous serez bien, priez pour moi », et il se déroba vite à ses remerciements. La pauvre malade se mit à fondre en larmes de confusion et de reconnaissance.

» Le compatissant évêque s'intéressa aux enfants de cette malheureuse, mais vertueuse chrétienne. Il plaça ses trois filles à l'orphelinat des bonnes Sœurs Grises, prit son fils à l'évêché, et comme l'enfant

avait des dispositions pour l'étude, il l'envoya faire son cours classique dans son cher collège de Saint-Hyacinthe où il avait été élevé.

» Le prélat a rendu le même service à plusieurs autres jeunes gens. Il a souvent pris son nécessaire pour procurer le bienfait d'une instruction supérieure à des adolescents pauvres, mais donnant des espérances.

» Afin de multiplier ses aumônes, il vivait lui-même dans la plus stricte économie. Toutes les personnes de l'évêché s'étudiaient à imiter son esprit de pauvreté et s'interdisaient soigneusement toutes les dépenses qui n'étaient pas rigoureusement nécessaires. Mgr Grandin raconte que c'est pendant ce premier séjour de l'Évêque à la Rivière-Rouge qu'on cessa de faire usage de sucre à sa table. Les missionnaires eux-mêmes demandèrent à prendre le thé sans sucre. Un seul

des commensaux protesta. C'était un Frère des Écoles Chrétiennes qui abandonna plus tard son saint état et se maria. On continua à mettre le sucrier devant ce Frère jusqu'à son départ : ensuite, il ne parut plus sur la table. Mgr Taché et tous les autres convives ne prenaient du sucre qu'aux grandes fêtes. Cette pratique de pauvreté et de mortification dura de longues années, pendant vingt-cinq ans environ, à l'évêché de Saint-Boniface, jusqu'à ce qu'un économe crut que les progrès de la civilisation réclamaient la présence quotidienne du sucrier sur la table.

» Mgr Taché était le suprême consolateur de tous les affligés, la providence de tous les malheureux. Sa bonté était si connue, qu'on recourait à lui dans toutes les nécessités, de quelque nature qu'elles fussent, la nuit comme le jour. Par

une nuit froide et ténébreuse d'automne, un homme vient frapper à la porte de l'évêché. Monseigneur se lève et va ouvrir.

Qu'y a-t-il, mon ami ?

— Je viens vous demander, Mon-
» seigneur, de me prêter un fanal
» pour aller à la recherche de N...
» qui tarde à rentrer chez lui, ce qui
» fait que sa femme s'alarme sans
» bon sens ».

» C'était une famille canadienne récemment arrivée à la Rivière-Rouge et qui avait grande peur des sauvages. L'évêque va chercher la lanterne, y met lui-même une bougie, l'allume et la remet au solliciteur en lui disant de l'attendre.

« J'irai avec vous, dit-il, pour ras-
» surer cette femme désolée qui croit
» sans doute son mari mangé par les
» sauvages ».

Monseigneur part en effet ; sa présence et ses paroles rassurantes cal-

ment les angoisses de la pauvre femme, qui ne sait exprimer ses remerciements que par ses larmes. Bientôt le mari arrive et Monseigneur retourne seul à son palais.

» Une famille écossaise, composée de la mère et de sept enfants, cinq garçons et deux filles, qui avait abjuré l'hérésie au fort des Prairies, aujourd'hui Edmonton, grâce au dévouement apostolique du Père Lacombe, vint s'établir à Saint-Boniface. La mère tomba malade peu de temps après l'installation de l'évêque dans sa cathédrale, et le fit appeler. « A ma troisième visite, » raconte le prélat à sa mère, je l'ad- » ministrai. Bientôt après elle per- » dit connaissance et elle mourut. » En apprenant cette mort, ma pre- » mière pensée fut pour les enfants » qui restaient sans appui, sans amis, » sans parents. Le plus jeune en- » fant fut adopté par sa marraine,

» qui est fortunée ; l'aîné était déjà » engagé. Nos bonnes Sœurs Grises » voulurent bien se charger des deux » petites filles, dont l'une devint » religieuse dans le même couvent. » Je pris ici deux petits garçons qui » sont pensionnaires à l'école des » Frères. Restait un jeune homme » de treize ans. Je voulais l'adop» ter aussi ; mais voilà que Dieu » veut le réunir à sa mère ; il est » mort hier en disant : « Priez pour » moi, je suis heureux de partir, le » bon Dieu vient me chercher ». Je l'avais administré deux ou trois heures auparavant ». Plus tard deux des enfants de cette femme vinrent mourir à l'évêché, où Monseigneur leur prodigua les soins du meilleur des pères.

» Dans une de ses tournées apostoliques, l'évêque, se trouvant à cheval, aperçut au loin dans la prairie une petite cabane, d'où s'échappait

un peu de fumée : ce qui indiquait qu'elle était habitée. Il s'y rend et trouve là un pauvre sauvage qu'une lèpre purulente et infecte tient relégué de toute habitation, privé par conséquent de tout secours. Ému d'une tendre compassion, il adresse au malheureux des paroles de consolation et d'espérance, puis retourne en toute hâte à l'évêché, et fait partir une voiture pour aller chercher le malade. Il lui fait de suite préparer une chambrette dans les dépendances de son palais. Là le pauvre malheureux est visité, consolé et assisté tous les jours jusqu'à sa mort par le compatissant prélat et reçoit les soins dévoués des bonnes Sœurs Grises, qui se trouvent soutenues et encouragées dans leur besogne rebutante à la nature par l'exemple de leur premier pasteur ».

De tout ce qui précède il faut

conclure que, chez l'archevêque de Saint-Boniface, le cœur était à la hauteur de l'intelligence et que sa vie fut un exemple édifiant de ce que l'amour de Dieu et du prochain, l'esprit de sacrifice et de dévouement peuvent produire de bon, d'utile et de grand. Mgr Alexandre Taché a mérité d'être placé au premier rang des évêques qui ont honoré l'Église et la patrie canadiennes.

M. Prendergast, membre du gouvernement manitobain, l'un des représentants les plus autorisés des Canadiens-Français du Nord-ouest, eut raison de dire, en apprenant la mort de Mgr Taché : « La patrie pleure un grand citoyen, l'Église un fils glorieux, le troupeau un incompa-

rable pasteur, l'Ouest canadien celui qui était véritablement son père ».

L'honorable juge Dabue qui fut l'ami intime de Mgr Taché, disait avec non moins de raison :

« Mgr Taché est l'un des hommes les plus remarquables du Canada français. Sa vaste intelligence, ses connaissances étendues, son zèle d'apôtre, son patriotisme éclairé, son incomparable énergie, son éloquence entraînante, son grand et généreux cœur, ses vertus admirables le placent parmi les plus grands prélats de la Sainte Église ».


BX 4705 B73 D38 1912 c.1
David, L.-O. (Laurent-Oli
Mgr Ignace Bourget et Mgr Alex
FSJCOLSP
0 0004 7545 694